
RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en
Séance ordinaire le vendredi 03 février 2023 à 19h00 en mairie

Ordre du Jour :

- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2022
- **Finances** : Appel à candidatures pour l'alpage des Avenières
- **Finances** : Convention avec la CA d'Arlysère pour la mise à disposition d'un outil informatique d'observatoire fiscal.
- **Locations communales** : Signature d'une convention d'occupation pour l'appartement de l'annexe du Chalet du Marteray.
- **Citoyenneté** : Mise en place de la participation citoyenne (reprise de la délibération 2019-03 du 29 janvier 2019)

DIVERS :

- Travaux : Point sur les travaux de l'église du Chef-Lieu, sur le presbytère de Chaucisse.
- Tourisme : Point sur la rencontre avec le nouveau directeur de l'OTI Flumet Saint Nicolas la Chapelle

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 27 janvier 2023

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

